



INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER 3 DE BÂLE III

Éléments financiers au 30 juin 2025



CRÉDIT AGRICOLE
CORPORATE & INVESTMENT BANK

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER 3 DE BÂLE III.....	3
1.1. COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL.....	4
1.1.1 Ratios de solvabilité.....	4
1.1.2 Ratio de levier.....	7
1.2. COMPOSITION ET ÉVOLUTIONS DES EMPLOIS PONDÉRÉS.....	11
1.2.1 Synthèse des emplois pondérés.....	11
1.2.2 Risque de crédit et de contrepartie.....	13
1.2.3 Risque de marché.....	31
1.3. RISQUE DE LIQUIDITÉ.....	32
1.3.1 Ratio réglementaire de couverture des besoins de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio - LCR).....	32
1.3.2 Ratio réglementaire de couverture des besoins de liquidité moyen/ long terme (Net Stable Funding Ratio - NSFR).....	34
2. ATTESTATION DE RESPONSABILITE.....	36

1. Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

À noter que les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après tiennent compte des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9. Ils incluent également le résultat conservé de la période.

Au 30 juin 2025, les ratios du groupe Crédit Agricole CIB sont au-dessus des exigences minimales qui s'imposent.

IMPACT DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES IFRS 9

Les dispositions transitoires d'IFRS 9 ont été appliquées pour la première fois à partir de l'arrêté du 30 juin 2021 et leur dernière application est le 31 décembre 2024.

En millions d'euros		30.06.2025	31.12.2024
Fonds propres disponibles (montants)			
1	Fonds propres de base de catégorie (CET1)	16 246	16 928
2	Fonds propres de base de catégorie (CET1) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		16 815
3	Fonds propres de catégorie 1 (T1)	28 731	27 577
4	Fonds propres T1 si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		27 464
5	Total fonds propres	32 722	32 060
6	Total des fonds propres si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		31 947
Total des Actifs pondérés en fonction du risque (montants)			
7	Total des actifs pondérés en fonction du risque	133 984	152 763
8	Total des actifs pondérés si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		152 757
Ratios de fonds propres			
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	12,13%	11,08%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		11,01%
11	Fonds propres de catégorie 1 (<i>Tier 1</i>) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	21,44%	18,05%
12	Fonds propres de catégorie 1 (<i>Tier 1</i>) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		17,98%
13	Total fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	24,42%	20,99%
14	Total fonds propres (en pourcentage du montant de l'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		20,91%
Ratio de levier			
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	812 092	825 077
16	Ratio de levier	3,54%	3,34%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées		3,33%

Crédit Agricole CIB n'applique pas le traitement temporaire décrit à l'article 468 du règlement CRR n°2019/876 et n'est impacté par aucun changement relatif à cette disposition au cours de la période. Les fonds propres et les ratios de fonds propres et de levier de Crédit Agricole CIB reflètent déjà l'incidence totale des plus-values et des pertes non réalisées mesurées à leur juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global.

1.1. COMPOSITION ET PILOTAGE DU CAPITAL

Dans le cadre des accords de Bâle 3, le règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 (*Capital Requirements Regulation*, dit « CRR ») tel que modifié par CRR n°2019/876 (dit « CRR 2 ») et n°2024/1623 (« CRR 3 ») impose aux établissements assujettis (incluant notamment les établissements de crédit et les entreprises d'investissement) de publier des informations prudentielles. Ces informations sont à disposition sur le site internet suivant dans le document « Informations au titre du Pilier 3 » : <https://www.ca-cib.fr/fr/informations-financieres-et-reglementees> (dans le dossier Documents réglementés).

L'adéquation du capital en vision réglementaire porte sur les ratios de solvabilité et sur le ratio de levier. Chacun de ces ratios rapporte un montant de fonds propres prudeniels à une exposition en risque ou en levier.

À noter que les montants composant les ratios prudeniels de solvabilité et de levier affichés ci-après incluent le résultat conservé de la période.

1.1.1. Ratios de solvabilité

SITUATION AU 30 JUIN 2025

➤ Fonds propres prudeniels simplifiés

Depuis le 1^{er} janvier 2025, il n'y a plus de *phasing* sur les provisions IFRS9 ; seul le ratio non phasé est alimenté pour le 30 juin 2025.

En millions d'euros	30.06.2025	31.12.2024	
	Non phasé	Phasé	Non phasé
Capitaux propres part du Groupe (valeur comptable) ¹	32 842	32 346	32 346
(-) Prévision de distribution	(1 192)	(2 133)	(2 133)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(12 547)	(10 497)	(10 497)
Capitaux propres part du Groupe	19 103	19 716	19 716
Intérêts minoritaires éligibles	109	115	115
(-) Augmentations de la valeur des capitaux propres résultant d'actifs titrisés	(346)	(333)	(333)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	600	774	774
Profits et pertes cumulatifs attribuables aux variations du risque de crédit propre pour les passifs évalués à la juste valeur	348	215	215
Profits et pertes en juste valeur résultant du propre risque de crédit de l'établissement lié aux instruments dérivés au passif	(32)	(39)	(39)
(-) Prudent valuation	(1 033)	(893)	(893)
Filtres prudeniels	(463)	(277)	(277)
Écarts d'acquisition	(1 458)	(1 482)	(1 482)
Actifs incorporels	(592)	(628)	(628)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(2 050)	(2 110)	(2 110)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles ¹	(9)	(10)	(10)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes déduite du CET1	0	(8)	(8)
Dépassement de franchise	0	0	0
Autres éléments du CET1	(443)	(499)	(612)
Total CET1	16 246	16 928	16 815
Instruments AT1	12 547	10 497	10 497
Autres éléments AT1	(61)	152	152
TOTAL TIER 1	28 731	27 577	27 464
Instruments Tier 2	3 534	3 926	3 926
Autres éléments Tier 2	457	558	558
TOTAL CAPITAL	32 722	32 060	31 947
MONTANT TOTAL D'EXPOSITION AU RISQUE (RWA)	133 984	152 763	152 757
Ratio CET1	12,13 %	11,08 %	11,01 %
Ratio Tier 1	21,44 %	18,05 %	17,98 %
Ratio Total capital	24,42 %	20,99 %	20,91 %

¹ Information couverte par l'opinion des Commissaires aux comptes.

Par souci de lisibilité, le tableau complet sur la composition des fonds propres (EU CC1 et EU CC2) est présenté dans le Pilier 3 disponible sur le site Internet : <https://www.ca-cib.fr/fr/informations-financieres-et-reglementees> (dans le dossier Documents réglementés).

ÉVOLUTION SUR LA PÉRIODE

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) s'élevaient à 16,2 milliards d'euros au 30 juin 2025, en baisse par rapport à la fin de l'exercice 2024 (-0,6 milliard d'euros).

Les variations sont détaillées ci-dessous par rubrique du ratio :

- les instruments de capital et les réserves s'élevaient à 18,7 milliards d'euros, en baisse par rapport à fin 2024 (-0,4 milliard d'euros) ;
- les filtres prudentiels sont en hausse (impact négatif de -0,2 milliard d'euros) par rapport à fin 2024 ;
- les déductions au titre des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles s'élevaient à -2,0 milliards d'euros, en baisse par rapport à fin 2024 (impact positif de +0,06 milliard d'euros).

Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) s'élevaient à 28,7 milliards d'euros, soit une hausse de +1,2 milliard d'euros par rapport à ceux du 31 décembre 2024, dont une hausse des fonds propres additionnels de catégorie 1 principalement liée à une nouvelle émission d'AT1 pour +2,1 milliards d'euros.

Les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) s'élevaient à 4,0 milliards d'euros et sont en baisse de -0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2024. Cette variation s'explique principalement par la décote des TSR sur le premier semestre de l'année (-0,2 milliard d'euros) et par la dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR (-0,2 milliard d'euros).

Les fonds propres totaux s'élevaient à 32,7 milliards d'euros et sont supérieurs de +0,7 milliard d'euros à ceux du 31 décembre 2024.

EXIGENCES PRUDENTIELLES

Les exigences au titre du Pilier 1 sont régies par le règlement CRR. Le superviseur fixe en complément, de façon discrétionnaire, des exigences minimales dans le cadre du Pilier 2.

Exigence de fonds propres SREP	30.06.2025	31.12.2024
Exigence minimale de CET1 au titre du Pilier 1	4,50 %	4,50 %
Exigence additionnelle de Pilier 2 (P2R) en CET1	0,84 %	0,84 %
Exigence globale de coussins de fonds propres	3,12 %	3,11 %
Exigence de CET1	8,46 %	8,45 %
Exigence minimale d'AT1 au titre du Pilier 1	1,50 %	1,50 %
P2R en AT1	0,28 %	0,28 %
Exigence globale de Tier 1	10,24 %	10,23 %
Exigence minimale de Tier 2 au titre du Pilier 1	2,00 %	2,00 %
P2R en Tier 2	0,38 %	0,38 %
Exigence globale de capital	12,62 %	12,61 %

EXIGENCES MINIMALES DU PILIER 1

Les exigences en fonds propres fixées au titre du Pilier 1 comprennent un ratio minimum de fonds propres CET 1 de 4,5 %, un ratio minimum de fonds propres Tier 1 de 6 % et un ratio minimum de fonds propres globaux de 8 %.

EXIGENCES MINIMALES AU TITRE DU PILIER 2

Le groupe Crédit Agricole CIB est notifié annuellement par la Banque centrale européenne (BCE) des exigences de capital applicables suite aux résultats du processus de revue et d'évaluation de supervision (« SREP ») :

- une exigence Pilier 2 ou « *Pillar 2 Requirement* » (P2R) de 1,5 %, qui s'applique à tous les niveaux de fonds propres et entraîne automatiquement des restrictions de distribution (coupons des instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1, dividendes, rémunérations variables) en cas de non-respect ; en conséquence, cette exigence est publique. Le P2R peut être couvert par 75 % de fonds propres Tier 1 dont a minima 75 % de CET1 ;
- une recommandation Pilier 2 ou « *Pillar 2 Guidance* » (P2G) qui n'a pas de caractère public et doit être constituée intégralement de fonds propres de base de catégorie 1 (CET1).

EXIGENCE GLOBALE DE COUSSINS DE FONDS PROPRES ET SEUIL DE RESTRICTIONS DE DISTRIBUTION

La réglementation a prévu la mise en place de coussins de fonds propres, à couvrir intégralement par des fonds propres de base de catégorie 1 et dont l'exigence globale ressort comme suit :

Exigence globale de coussins de fonds propres	30.06.2025	31.12.2024
Coussin de conservation phasé	2,50 %	2,50 %
Coussin systémique phasé	0,02 %	0,01 %
Coussin contracyclique	0,60 %	0,59 %
Exigence globale de coussins de fonds propres	3,12 %	3,11 %

Les tableaux ci-après répondent aux exigences de publication de l'article 440 (a et b) de CRR 3.

➤ Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique (EU CCYB1)

En millions d'euros

Ventilation par pays	30.06.2025												
	Expositions générales de crédit		Expositions de crédit pertinentes - risque de marché		Expositions de titrisation exposées au risque pour le portefeuille hors négociation	Valeur d'exposition totale	Exigences de fonds propres				Montants d'exposition pondérés	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin contracyclique (%)
	Valeur exposée au risque selon l'approche standard	Valeur exposée au risque selon l'approche NI	Somme des positions longues et courtes des expositions relevant du portefeuille de négociation pour l'approche standard	Valeur des expositions du portefeuille de négociation pour les modèles internes			Expositions au risque de crédit pertinentes - risque de crédit	Expositions de crédit pertinentes - risque de marché	Expositions de crédit pertinentes - positions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	Total			
Allemagne	55	10 035	-	-	2 936	13 026	236	-	31	267	3 333	3,68%	0,75%
Arménie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,50%
Australie	4	4 495	-	-	22	4 521	82	-	1	82	1 028	1,14%	1,00%
Belgique	973	2 856	-	-	-	3 828	149	-	-	149	1 863	2,06%	1,00%
Bulgarie	0	-	-	-	-	0	0	-	-	0	0	0,00%	2,00%
Chili	0	1 423	-	-	-	1 423	45	-	-	45	559	0,62%	0,50%
Chypre	-	252	-	-	11	263	8	-	0	8	98	0,11%	1,00%
Corée du sud	73	3 111	-	-	3	3 188	75	-	0	75	941	1,04%	1,00%
Croatie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,50%
Danemark	180	823	-	-	20	1 023	34	-	0	34	430	0,48%	2,50%
Estonie	-	18	-	-	-	18	0	-	-	0	3	0,00%	1,50%
France	3 995	37 625	433	2 969	30 839	75 860	1 172	272	290	1 734	21 679	23,94%	1,00%
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Guyane	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Guyane française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Hongrie	0	100	-	-	-	100	7	-	-	7	88	0,10%	0,50%
Hong Kong	203	4 332	-	-	96	4 631	105	-	2	107	1 336	1,48%	0,50%
Irlande	4	5 212	-	-	19	5 235	144	-	0	144	1 803	1,99%	1,50%
Islande	0	-	-	-	-	0	0	-	-	0	0	0,00%	2,50%
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Lituanie	-	-	-	-	0	0	-	-	0	0	0	0,00%	1,00%
Luxembourg	492	13 106	-	-	4 099	17 696	381	-	0	382	4 769	5,27%	0,50%
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Mayotte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Norvège	3	1 233	-	-	27	1 263	37	-	0	37	467	0,52%	2,50%
Nouvelle-Calédonie	0	0	-	-	-	0	0	-	-	0	1	0,00%	1,00%

Ventilation par pays	Expositions générales de crédit		Expositions de crédit pertinentes - risque de marché		Expositions de titrisation Valeur exposée au risque pour le portefeuille hors négociation	Valeur d'exposition totale	Exigences de fonds propres				Montants d'exposition pondérés	Pondérations des exigences de fonds propres (%)	Taux de coussin contracyclique (%)
	Valeur exposée au risque selon l'approche standard	Valeur exposée au risque selon l'approche NI	Somme des positions longues et courtes des expositions relevant du portefeuille de négociation pour l'approche standard	Valeur des expositions du portefeuille de négociation pour les modèles internes			Expositions au risque de crédit pertinentes - risque de crédit	Expositions de crédit pertinentes - risque de marché	Expositions de crédit pertinentes - positions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	Total			
Pays-Bas	89	6 278	-	-	557	6 925	188	-	7	196	2 444	2,70%	2,00%
Polynésie française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Republique Tchèque	-	76	-	-	-	76	3	-	-	3	33	0,04%	1,25%
Réunion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Roumanie	-	37	-	-	-	37	2	-	-	2	21	0,02%	1,00%
Royaume-Uni	276	15 287	-	-	3 850	19 413	416	-	48	465	5 810	6,42%	2,00%
Saint-Martin (partie nord)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Saint Barthélémy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Saint-Pierre-et-Miquelon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Slovaquie	-	140	-	-	-	140	6	-	-	6	76	0,08%	1,50%
Slovénie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Suède	61	1 833	-	-	17	1 910	49	-	0	49	617	0,68%	2,00%
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%	1,00%
Autres pays *	4 505	118 803	-	-	28 285	151 593	3 083	-	368	3 451	43 142	47,65%	0,00%
Total	10 913	227 075	433	2 969	70 782	312 172	6 222	272	749	7 243	90 540	100 %	0,60 %

*Pour lesquels aucun niveau de coussin contracyclique n'a été défini par l'autorité compétente.

➤ Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (EU CCYB2)

En millions d'euros

	30.06.2025	31.12.2024
1 Montant total d'exposition au risque	133 984	152 763
2 Taux de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	0,60%	0,59%
3 Exigence de coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	804	907

1.1.2. Ratios de levier

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le ratio de levier est le rapport entre les fonds propres de catégorie 1 et l'exposition en levier, soit les éléments d'actifs et de hors-bilan après certains retraitements sur les dérivés, les opérations entre entités affiliées du Groupe Crédit Agricole, les opérations de financements sur titres, les éléments déduits du numérateur et le hors-bilan.

Depuis la publication au Journal officiel de l'Union européenne le 7 juin 2019 du règlement européen CRR 2, le ratio de levier fait l'objet d'une exigence minimale de Pilier 1 applicable à compter du 28 juin 2021 :

- l'exigence minimale de ratio de levier est de 3 % ;
- à ce niveau s'ajoute, depuis le 1^{er} janvier 2023, pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SII), donc pour le Groupe Crédit Agricole uniquement, un coussin de ratio de levier, défini comme la moitié du coussin systémique de l'entité ;
- enfin, le non-respect de l'exigence de coussin de ratio de levier entraînera une restriction de distribution et le calcul d'un montant maximal distribuable (L-MMD).

SITUATION AU 30 JUIN 2025

Les éléments ci-après répondent aux exigences de publication de l'article 451 du règlement (UE) n°575/2013 (CRR) en vigueur.

Le règlement n°575/2013 (CRR) prévoit que certaines expositions Banque centrale peuvent être exclues de l'exposition totale du ratio de levier lorsque des circonstances macro-économiques exceptionnelles le justifient. En cas d'application de cette exemption, les établissements doivent satisfaire à une exigence de ratio de levier ajustée, supérieure à 3 %.

➤ Ratio de levier – Déclaration commune (EU LR2)

En millions d'euros		30.06.2025	31.12.2024
Expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)			
1	Éléments inscrits au bilan (dérivés et OFT exclus, mais sûretés incluses)	492 994	484 674
2	Rajout du montant des sûretés fournies pour des dérivés, lorsqu'elles sont déduites des actifs du bilan selon le référentiel comptable applicable	-	6 789
3	(Déduction des créances comptabilisées en tant qu'actifs pour la marge de variation en espèces fournie dans le cadre de transactions sur dérivés)	(11 809)	(12 053)
4	(Ajustement pour les titres reçus dans le cadre d'opérations de financement sur titres qui sont comptabilisés en tant qu'actifs)	-	-
5	(Ajustements pour risque de crédit général des éléments inscrits au bilan)	-	-
6	(Montants d'actifs déduits lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1)	(2 665)	(2 388)
7	Total des expositions au bilan (excepté dérivés et OFT)	478 520	477 022
Expositions sur dérivés			
8	Coût de remplacement de toutes les transactions dérivées SA-CCR (c'est-à-dire net des marges de variation en espèces éligibles)	24 853	30 157
EU-8a	Dérogation pour dérivés : contribution des coûts de remplacement selon l'approche standard simplifiée	-	-
9	Montants de majoration pour l'exposition future potentielle associée à des opérations sur dérivés SA-CCR	64 333	63 058
EU-9a	Dérogation pour dérivés : Contribution de l'exposition potentielle future selon l'approche standard simplifiée	-	-
EU-9b	Exposition déterminée par application de la méthode de l'exposition initiale	-	-
10	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (SA-CCR)	-	-
EU-10a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (approche standard simplifiée)	-	-
EU-10b	(Jambe CCP exemptée des expositions sur transactions compensées pour des clients) (méthode de l'exposition initiale)	-	-
11	Valeur notionnelle effective ajustée des dérivés de crédit vendus	31 612	27 483
12	(Différences notionnelles effectives ajustées et déductions des majorations pour les dérivés de crédit vendus)	(16 133)	(13 945)
13	Expositions totales sur dérivés	104 665	106 753
Expositions sur opérations de financement sur titres (OFT)			
14	Actifs OFT bruts (sans prise en compte de la compensation) après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes	441 456	468 932
15	(Valeur nette des montants en espèces à payer et à recevoir des actifs OFT bruts)	(274 303)	(293 381)
16	Exposition au risque de crédit de la contrepartie pour les actifs OFT	10 693	11 250
EU-16a	Dérogation pour OFT : Exposition au risque de crédit de contrepartie conformément à l'article 429 sexies, paragraphe 5, et à l'article 222 du CRR	-	-
17	Expositions lorsque l'établissement agit en qualité d'agent	-	-
EU-17a	(Jambe CCP exemptée des expositions sur OFT compensées pour des clients)	-	-
18	Expositions totales sur opérations de financement sur titres	177 846	186 800
Autres expositions de hors bilan			
19	Expositions de hors bilan en valeur notionnelle brute	280 613	270 533
20	(Ajustements pour conversion en montants de crédit équivalents)	(142 134)	(128 032)
21	(Provisions générales déduites lors de la détermination des fonds propres de catégorie 1 et provisions spécifiques associées aux expositions de hors bilan)	-	-
22	Expositions de hors bilan	138 479	142 501
Expositions exclues			
EU-22a	(Expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, points c) et c bis), du CRR)	(74 364)	(72 633)
EU-22b	(Expositions exemptées en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR (au bilan et hors bilan))	-	-
EU-22c	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Investissements publics)	-	-
EU-22d	(Exclusions d'expositions de banques (ou unités de banques) publiques de développement – Prêts incitatifs)	-	-
EU-22e	(Exclusions d'expositions découlant du transfert de prêts incitatifs par des banques (ou unités de banques) qui ne sont pas des banques publiques de développement)	-	-

En millions d'euros

		30.06.2025	31.12.2024
EU-22f	(Exclusions de parties garanties d'expositions résultant de crédits à l'exportation)	(13 053)	(15 365)
EU-22g	(Exclusions de sûretés excédentaires déposées auprès d'agents tripartites)	-	-
EU-22h	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par les établissements/DCT, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point o), du CRR)	-	-
EU-22i	(Exclusions de services liés aux DCT fournis par des établissements désignés, en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point p), du CRR)	-	-
EU-22j	(Réduction de la valeur d'exposition des crédits de préfinancement ou intermédiaires)	-	-
EU-22k	(Expositions sur les actionnaires exclues en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point d bis), du CRR)	-	-
EU-22l	Expositions déduites en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point q), du CRR	-	-
EU-22m	(Total des expositions exemptées)	(87 418)	(87 999)
Fonds propres et mesure de l'exposition totale			
23	Fonds propres de catégorie 1	28 731	27 577
24	Mesure de l'exposition totale	812 092	825 077
Ratio de levier			
25	Ratio de levier (%)	3,54 %	3,34 %
EU-25	Ratio de levier (hors incidence de l'exemption des investissements publics et des prêts incitatifs) (%)	3,54 %	3,34 %
25a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) (%)	3,54 %	3,34 %
26	Exigence réglementaire de ratio de levier minimal (%)	3,00 %	3,00 %
EU-26a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-
EU-26b	dont : à constituer avec des fonds propres CET1	-	-
27	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-
EU-27a	Exigence de ratio de levier global (%)	3,00 %	3,00 %
Choix des dispositions transitoires et expositions pertinentes			
EU-27b	Choix en matière de dispositions transitoires pour la définition de la mesure des fonds propres	Transitoire	Transitoire
Publication des valeurs moyennes			
28	Moyenne des valeurs quotidiennes des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	172 016	190 413
29	Valeur de fin de trimestre des actifs OFT bruts, après ajustement pour les transactions comptabilisées en tant que ventes et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants	167 153	175 550
30	Mesure de l'exposition totale (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	816 955	839 939
30a	Mesure de l'exposition totale (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	816 955	839 939
31	Ratio de levier (en incluant l'incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	3,52 %	3,28 %
31a	Ratio de levier (hors incidence de toute exemption temporaire de réserves de banque centrale applicable) intégrant les valeurs moyennes des actifs OFT bruts de la ligne 28 (après ajustement pour transactions comptabilisées en tant que vente et net des montants en espèces à payer et à recevoir correspondants)	3,52 %	3,28 %

➤ **Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier (EU LR1)**

<i>En millions d'euros</i>		30.06.2025
1	Total de l'actif selon les états financiers publiés	827 656
2	Ajustement pour les entités consolidées d'un point de vue comptable mais qui n'entrent pas dans le périmètre de la consolidation prudentielle	(13 515)
3	(Ajustement pour les expositions titrisées qui satisfont aux exigences opérationnelles pour la prise en compte d'un transfert de risque)	-
4	(Ajustement pour l'exemption temporaire des expositions sur les banques centrales (le cas échéant))	-
5	(Ajustement pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan conformément au référentiel comptable applicable mais exclus de la mesure totale de l'exposition au titre de l'article 429 bis, paragraphe 1, point i), du CRR)	-
6	Ajustement pour achats et ventes normalisés d'actifs financiers faisant l'objet d'une comptabilisation à la date de transaction	-
7	Ajustement pour les transactions de centralisation de trésorerie éligibles	-
8	Ajustement pour instruments financiers dérivés	(236 474)
9	Ajustement pour opérations de financement sur titres (SFTs)	(263 610)
10	Ajustement pour les éléments de hors bilan (résultant de la conversion des expositions de hors bilan en montants de crédit équivalents)	142 112
11	(Ajustement d'évaluation prudente et provisions spécifiques et générales ayant réduit les fonds propres <i>Tier 1</i>)	-
EU-11a	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, points c) et c bis), du CRR)	(74 364)
EU-11b	(Ajustement pour expositions exclues de la mesure de l'exposition totale en vertu de l'article 429 bis, paragraphe 1, point j), du CRR)	-
12	Autres ajustements	430 288
13	Mesure de l'exposition totale	812 092

➤ **Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées) (EU LR3)**

<i>En millions d'euros</i>		30.06.2025
EU-1	Total des expositions au bilan (à l'exception des dérivés, opérations de financement sur titre et expositions exemptées), dont :	432 573
EU-2	Expositions du portefeuille de négociation	91 671
EU-3	Expositions du portefeuille bancaire, dont :	340 902
EU-4	Obligations garanties	1 128
EU-5	Expositions considérées comme souveraines	122 874
EU-6	Expositions aux administrations régionales, banques multilatérales de développement, organisations internationales et entités du secteur public non considérées comme des souverains	3 531
EU-7	Établissements	20 162
EU-8	Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	11 293
EU-9	Expositions sur la clientèle de détail	14 441
EU-10	Entreprises	135 135
EU-11	Expositions en défaut	3 072
EU-12	Autres expositions (notamment actions, titrisations et autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit)	29 266

1.2. COMPOSITION ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

1.2.1. Synthèse des emplois pondérés

VUE D'ENSEMBLE DES MONTANTS TOTAUX D'EXPOSITION AU RISQUE (OV1)

Les emplois pondérés au titre du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel s'élèvent à 134,0 milliards d'euros au 30 juin 2025 contre 152,8 milliards d'euros au 31 décembre 2024.

En millions d'euros		Montant total d'exposition au risque (TREA)			Total des exigences de fonds propres
		30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.06.2025
1	Risque de crédit (hors CCR)	76 570	77 819	89 644	6 126
2	Dont approche standard	11 730	10 626	10 273	938
3	Dont approche NI simple (F-IRB)	40 256	41 541	2 097	3 220
4	Dont approche par référencement	-	-	-	-
EU 4a	Dont actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	-	-	1 186	-
5	Dont approche NI avancée (A-IRB)	24 584	25 652	75 480	1 967
6	Risque de crédit de contrepartie – CCR	13 182	13 166	16 838	1 055
7	Dont approche standard	1 111	1 456	1 393	89
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	8 233	7 533	10 495	659
EU 8a	Dont expositions sur une CCP	946	1 059	722	73
9	Dont autres CCR	2 892	3 118	4 229	234
10	Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit – risque de CVA	8 488	10 107	4 426	679
EU 10a	Dont approche standard (SA)	-	-	-	-
EU 10b	Dont approche de base (F-BA ET R-BA)	8 488	10 107	-	679
EU 10c	Dont approche simplifiée	-	-	-	-
15	Risque de règlement	4	4	2	0
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	9 353	9 482	9 090	748
17	Dont approche SEC-IRBA	2 013	2 090	1 479	161
18	Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	5 440	5 827	5 982	435
19	Dont approche SEC-SA	1 873	2 346	1 594	150
EU 19a	Dont 1 250 % / déduction	27	(782)	34	2
20	Risques de position, de change et de matières premières (risque de marché)	9 126	9 896	9 016	730
021	Dont approche standard alternative (ASA)	-	-	-	-
EU 21a	Dont approche standard simplifiée (S-SA)	1 361	1 592	1 408	109
22	Dont approche alternative fondée sur les modèles internes (A-IMA)	7 765	8 303	7 608	621
EU 22a	Grands risques	-	-	-	-
23	Reclassements entre le portefeuille de négociation et le portefeuille hors négociation	-	-	-	-
24	Risque opérationnel	17 261	17 261	23 746	1 381
EU 24a	Expositions sur crypto-actifs	-	-	-	-
25	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250 %)	1 183	1 211	1 266	95
26	Plancher de fonds propres appliqué (%)	-	-	-	-
27	Ajustement pour le plancher (avant application du plafond transitoire)	-	-	-	-
28	Ajustement pour le plancher (après application du plafond transitoire)	-	-	-	-
29	Total	133 984	137 734	152 763	10 719

EVOLUTION DES EMPLOIS PONDÉRÉS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des emplois pondérés du groupe Crédit Agricole CIB sur le premier semestre de l'année 2025.

	31.12.2024	Change	Variation volume	Effets portefeuille	Effets réglementaires et modèles	Total variation S1 2025	30.06.2025
<i>En millions d'euros</i>							
Risque de crédit et de contrepartie	119 999	(5 089)	2 099	445	(9 861)	(12 406)	107 592
dont CVA	4 426		1 543		2 519	4 062	8 488
Risque de marché	9 018		112			112	9 130
Risque opérationnel	23 746				(6 485)	(6 485)	17 261
Total	152 763	(5 089)	2 212	445	(16 347)	(18 779)	133 984

Les emplois pondérés s'élèvent à 134,0 milliards d'euros, en baisse de -18,8 milliards d'euros sur le premier semestre de l'année 2025.

Cette évolution s'explique notamment par :

- les impacts de change pour -5,1 milliards d'euros, notamment liés à la dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR ;
- la variation à cours constant de -13,7 milliards d'euros, liée principalement à :
 - une hausse du risque de crédit et de contrepartie hors CVA (+0,6 milliard d'euros) ;
 - une hausse de la CVA pour +1,5 milliards d'euros ;
 - des effets réglementaires et modèles pour -16,3 milliards d'euros principalement liés au passage à CRR 3 ;
 - des effets de notation du portefeuille stable sur le risque de crédit (+0,5 milliard d'euros) ;
 - une hausse des risques de marché (+0,1 milliard d'euros) en lien avec la volatilité des paramètres VaR, SVaR et IRC des activités de marché de la banque.

1.2.2. Risque de crédit et de contrepartie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

- Exposition par type de risque
- Exposition brute, valeurs exposées (EAD) au risque global (crédit, contrepartie, dilution, règlement livraison)

30.06.2025													
En millions d'euros	Standard				IRB				Total				Exigences de fonds propres
	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	
Administrations centrales et Banques centrales	4 142	4 138	4 120	867	139 990	158 811	148 600	2 206	144 132	162 948	152 721	3 072	246
Établissements	10 870	25 714	25 451	1 226	79 531	87 238	73 904	7 037	90 400	112 952	99 355	8 263	661
Entreprises	20 826	5 174	3 719	3 647	367 565	320 876	212 014	66 638	388 391	326 050	215 732	70 285	5 602
Clientèle de détail	1 987	742	650	514	16 672	16 672	15 061	641	18 660	17 415	15 712	1 154	92
Crédits aux particuliers	1 901	693	605	487	14 662	14 662	13 266	562	16 563	15 356	13 872	1 048	84
dont garantis par une sûreté immobilière	16	10	10	9	-	-	-	-	16	10	10	9	1
dont renouvelables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont autres	1 885	683	595	478	14 662	14 662	13 266	562	16 548	15 345	13 861	1 040	83
Crédits aux Petites et moyennes entités	86	49	45	27	2 010	2 010	1 795	79	2 096	2 059	1 840	106	8
dont garantis par une sûreté immobilière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont autres crédits	86	49	45	27	2 010	2 010	1 795	79	2 096	2 059	1 840	106	8
Actions	530	-	487	1 195	-	-	-	-	530	-	487	1 195	96
Titrisations	9 083	9 083	9 083	1 906	56 466	54 670	54 670	7 446	65 549	63 753	63 753	9 353	748
Autres actifs ne correspondant pas à une obligation de crédit	5 863	-	5 861	5 018	-	-	-	-	5 863	-	5 861	5 018	401
TOTAL	53 301	44 851	49 371	14 373	660 224	638 267	504 249	83 968	713 525	683 118	553 620	98 340	7 847

¹ Exposition brute initiale.

² Exposition brute après atténuation du risque de crédit (ARC).

31.12.2024													
En millions d'euros	Standard				IRB				Total				
	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exposition brute ¹	Exposition brute après ARC ²	EAD	RWA	Exigences de fonds propres
Administrations centrales et Banques centrales	4 015	4 014	4 004	927	135 736	156 842	152 316	2 584	139 751	160 856	156 321	3 510	281
Établissements	12 371	29 232	28 991	1 221	98 843	105 001	92 664	10 169	111 214	134 232	121 655	11 390	911
Entreprises	22 751	4 401	4 067	4 020	367 375	324 685	260 206	79 627	390 126	329 087	264 273	83 647	6 692
Clientèle de détail	1 249	626	576	402	15 900	15 900	15 900	766	17 149	16 526	16 477	1 168	93
Crédits aux particuliers	1 078	520	475	348	14 182	14 182	14 182	607	15 260	14 702	14 657	955	76
dont garantis par une sûreté immobilière	34	34	34	12	-	-	-	-	34	34	34	12	1
dont renouvelables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont autres	1 045	486	442	336	14 182	14 182	14 182	607	15 226	14 668	14 623	943	75
Crédits aux Petites et moyennes entités	170	106	101	54	1 718	1 718	1 718	159	1 889	1 824	1 819	213	17
dont garantis par une sûreté immobilière	114	74	70	36	-	-	-	-	114	74	70	36	3
dont autres crédits	57	32	31	18	1 718	1 718	1 718	159	1 775	1 750	1 749	177	14
Actions	64	64	64	72	605	605	564	1 795	669	669	628	1 866	149
Titrisations	8 838	8 838	8 838	1 628	50 721	50 721	50 721	7 462	59 558	59 558	59 558	9 090	727
Autres actifs ne correspondant pas à une obligation de crédit	5 226	5 226	5 224	4 345	-	-	-	-	5 226	5 226	5 224	4 345	348
TOTAL	54 513	52 401	51 765	12 615	669 181	653 754	572 370	102 401	723 694	706 155	624 135	115 017	9 201

¹ Exposition brute initiale.

² Exposition brute après atténuation du risque de crédit (ARC).

- Prêts et avances et titres de créances par échéance
- Échéance des expositions (CR1-A)

30.06.2025							
En millions d'euros		A vue ¹	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
1	Prêts et avances	956	264 742	97 573	25 720	-	388 991
2	Titres de créances	-	28 721	35 216	39 763	-	103 700
3	TOTAL	956	293 463	132 789	65 482	-	492 690

¹ Le paramétrage de la colonne « A vue » a évolué entre la première production et le 31 décembre 2021. Cette colonne est désormais alimentée pour le périmètre des prêts et avances.

31.12.2024							
En millions d'euros		A vue ¹	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Aucune échéance déclarée	Total
1	Prêts et avances	4 674	274 230	97 267	24 756	2	400 929
2	Titres de créances	-	22 759	34 003	36 815	-	93 577
3	TOTAL	4 674	296 989	131 270	61 571	2	494 506

¹ Le paramétrage de la colonne « A vue » a évolué entre la première production et le 31 décembre 2021. Cette colonne est désormais alimentée pour le périmètre des prêts et avances.

- Expositions en défaut et ajustement de valeur

➤ **Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes (CR1)**

30.06.2025															
En millions d'euros	Valeur comptable brute / montant nominal						Dépréciations cumulées, variation négative cumulée de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sûretés reçues et garanties financières reçues		
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes - dépréciations cumulées et provisions			Expo non perf. - dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au RC et provisions			Passages en perte	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
		Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3		Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3			
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	91 290	91 249	40	-	-	-	(2)	(2)	(0)	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances	220 540	195 643	24 897	3 383	-	3 383	(810)	(210)	(600)	(1 810)	-	(1 810)	-	96 485	903
Banques centrales	2 516	2 451	65	-	-	-	(8)	(0)	(8)	-	-	-	-	2 247	-
Administrations publiques	10 351	9 054	1 298	39	-	39	(21)	(9)	(12)	(37)	-	(37)	-	4 333	-
Établissements de crédit	32 392	32 213	179	410	-	410	(16)	(16)	(1)	(367)	-	(367)	-	2 358	-
Autres sociétés financières	9 116	9 051	66	259	-	259	(3)	(3)	(0)	(259)	-	(259)	-	3 977	1
Sociétés non financières	153 146	129 952	23 194	2 503	-	2 503	(759)	(181)	(578)	(1 096)	-	(1 096)	-	74 102	788
Dont PME	1 358	1 309	48	50	-	50	(5)	(4)	(1)	(15)	-	(15)	-	744	34
Ménages	13 019	12 923	96	171	-	171	(2)	(1)	(1)	(52)	-	(52)	-	9 468	115
Encours des titres de créance	46 422	44 919	1 489	23	-	23	(29)	(25)	(3)	(23)	-	(23)	-	36	-
Banques centrales	4 296	4 296	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	24 666	24 666	-	-	-	-	(18)	(18)	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédit	6 598	6 595	-	-	-	-	(4)	(4)	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	5 000	3 679	1 310	-	-	-	(4)	(3)	(1)	-	-	-	-	29	-
Sociétés non financières	5 862	5 684	178	23	-	23	(3)	(1)	(2)	(23)	-	(23)	-	7	-
Expositions hors bilan	495 135	474 561	20 574	685	-	685	(387)	(139)	(249)	(163)	-	(163)	-	55 250	14
Banques centrales	22 092	22 092	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	32 216	31 265	951	-	-	-	(14)	(3)	(11)	-	-	-	-	1 707	-
Établissements de crédit	63 708	63 603	105	27	-	27	(10)	(10)	(0)	(0)	-	(0)	-	1 415	-
Autres sociétés financières	165 619	164 833	786	-	-	-	(8)	(6)	(1)	-	-	-	-	3 094	-
Sociétés non financières	208 285	189 582	18 703	654	-	654	(355)	(119)	(236)	(162)	-	(162)	-	49 010	14
Ménages	3 215	3 186	29	5	-	5	(1)	(1)	(0)	(0)	-	(0)	-	24	-
TOTAL	853 387	806 372	47 000	4 091	-	4 091	(1 228)	(376)	(851)	(1 996)	-	(1 996)	-	151 771	917

31.12.2024															
En millions d'euros	Valeur comptable brute / montant nominal						Dépréciations cumulées, variation négative cumulée de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Passages en perte	Sûretés reçues et garanties financières reçues	
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes - dépréciations cumulées et provisions			Expo non perf. - dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au RC et provisions				Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3		Dont Bucket 1	Dont Bucket 2		Dont Bucket 2	Dont Bucket 3				
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	89 379	89 376	2	18	-	18	(3)	(2)	(1)	(18)	-	(18)	-	-	-
Prêts et avances	226 133	205 811	20 322	3 372	-	3 372	(923)	(205)	(718)	(1 932)	-	(1 932)	-	107 432	908
Banques centrales	3 728	3 647	81	-	-	-	(6)	(0)	(6)	-	-	-	-	3 507	-
Administrations publiques	11 817	10 783	1 034	39	-	39	(14)	(8)	(7)	(37)	-	(37)	-	5 577	-
Établissements de crédit	35 851	35 744	107	447	-	447	(16)	(16)	(0)	(398)	-	(398)	-	2 370	-
Autres sociétés financières	6 708	6 583	126	318	-	318	(14)	(3)	(11)	(308)	-	(308)	-	4 367	0
Sociétés non financières	155 487	136 602	18 885	2 399	-	2 399	(871)	(178)	(693)	(1 143)	-	(1 143)	-	82 670	793
Dont PME	1 294	1 271	23	51	-	51	(3)	(2)	(1)	(15)	-	(15)	-	759	34
Ménages	12 542	12 453	89	169	-	169	(2)	(1)	(1)	(45)	-	(45)	-	8 940	115
Encours des titres de créance	47 628	47 315	296	24	-	24	(21)	(20)	(1)	(24)	-	(24)	-	331	-
Banques centrales	4 607	4 607	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	25 322	25 322	0	-	-	-	(15)	(15)	-	-	-	-	-	-	-
Établissements de crédit	6 492	6 488	-	-	-	-	(3)	(3)	-	-	-	-	-	-	-
Autres sociétés financières	5 670	5 379	278	-	-	-	(2)	(1)	(0)	-	-	-	-	315	-
Sociétés non financières	5 538	5 519	18	24	-	24	(1)	(1)	(1)	(24)	-	(24)	-	16	-
Expositions hors bilan	495 833	481 997	13 836	753	-	753	(427)	(152)	(275)	(190)	-	(190)	-	62 674	180
Banques centrales	22 315	22 315	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	21 001	20 259	742	-	-	-	(14)	(4)	(11)	-	-	-	-	3 244	-
Établissements de crédit	58 619	58 557	62	30	-	30	(12)	(11)	(1)	(0)	-	(0)	-	1 651	-
Autres sociétés financières	178 087	177 921	166	2	-	2	(8)	(7)	(1)	(1)	-	(1)	-	2 421	-
Sociétés non financières	212 670	199 835	12 835	716	-	716	(392)	(130)	(262)	(188)	-	(188)	-	55 231	180
Ménages	3 141	3 110	31	5	-	5	(1)	(0)	(0)	0	-	(0)	-	128	-
TOTAL	858 973	824 500	34 457	4 167	-	4 167	(1 373)	(379)	(994)	(2 163)	-	(2 163)	-	170 437	1 087

➤ Variations du stock de prêts et avances non performants (CR2)

		30.06.2025
		Valeur comptable brute
1	Stock initial de prêts et avances non performants (31.12.2024)	3 372
2	Entrées dans les portefeuilles non performants	619
3	Sorties hors des portefeuilles non performants	(609)
4	Sorties dues à des sorties de bilan	-
5	Sorties dues à d'autres situations	-
6	Stock final de prêts et avances non performants (30.06.2025)	3 383

		31.12.2024
		Valeur comptable brute
1	Stock initial de prêts et avances non performants (31.12.2023)	4 280
2	Entrées dans les portefeuilles non performants	445
3	Sorties hors des portefeuilles non performants	(1 353)
4	Sorties dues à des sorties de bilan	-
5	Sorties dues à d'autres situations	-
6	Stock final de prêts et avances non performants (31.12.2024)	3 372

➤ Qualité de crédit des expositions restructurées (CQ1)

		30.06.2025							
		Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées	
		Renégociées non performantes				Sur les expositions renégociées performantes	Sur les expositions renégociées non performantes	Sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de renégociation	Dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de renégociation
		Renégociées performantes	Dont en défaut	Dont dépréciées					
005	Solde de trésorerie auprès des banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
010	Prêts et avances	2 769	1 415	1 411	1 408	(194)	(559)	1 468	326
020	Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
030	Administrations centrales	4	3	3	3	(0)	(3)	-	-
040	Établissements de crédit	-	47	47	47	-	(27)	-	-
050	Autres établissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
060	Entreprises non financières	2 706	1 356	1 355	1 353	(194)	(528)	1 463	322
070	Ménages	59	8	5	5	-	(1)	5	5
080	Titres de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
090	Engagements de prêts donnés	339	126	126	126	(14)	(25)	38	6
100	TOTAL	3 108	1 540	1 537	1 534	(208)	(584)	1 506	332

31.12.2024									
		Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation				Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées	
		Renégociées non performantes				Sur les expositions renégociées performantes	Sur les expositions renégociées non performantes		Dont sûretés et garanties financières reçues sur les expositions non performantes faisant l'objet de mesures de renégociation
		Renégociées performantes		Dont en défaut	Dont dépréciées				
<i>En millions d'euros</i>									
005	Solde de trésorerie auprès des banques centrales et autres dépôts à vue	-	-	-	-	-	-	-	-
010	Prêts et avances	2 951	1 241	1 229	1 229	(250)	(561)	1 549	364
020	Banques centrales	0	-	-	-	-	-	-	-
030	Administrations centrales	7	3	3	3	(0)	(3)	-	-
040	Établissements de crédit	-	47	47	47	-	(27)	-	-
050	Autres établissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
060	Entreprises non financières	2 910	1 177	1 177	1 177	(250)	(531)	1 533	361
070	Ménages	34	14	3	3	-	-	15	3
080	Titres de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
090	Engagements de prêts donnés	465	135	135	135	(31)	(27)	37	6
100	TOTAL	3 416	1 376	1 364	1 364	(281)	(588)	1 586	369

➤ **Qualité des expositions non performantes par situation géographique (CQ4)**

30.06.2025									
		Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
		Dont non performantes							
				Dont en défaut	Dont soumises à dépréciation				
<i>En millions d'euros</i>									
10	Expositions au bilan	361 658	3 406	3 406	361 643	(2 674)	-	-	
20	Europe	191 197	1 643	1 643	191 186	(1 213)	-	-	
	France	91 539	776	776	91 539	(469)	-	-	
	Royaume Uni	20 045	22	22	20 045	(71)	-	-	
	Luxembourg	13 728	122	122	13 721	(93)	-	-	
	Italie	13 122	45	45	13 122	(65)	-	-	
	Russie	909	249	249	909	(234)	-	-	
	Autres (Europe)	51 853	429	429	51 850	(280)	-	-	
30	Asie et Océanie	97 530	350	350	97 530	(219)	-	-	
	Japon	62 727	-	-	62 727	(8)	-	-	
	Singapour	8 034	120	120	8 033	(122)	-	-	
	Hong Kong	5 370	32	32	5 370	(14)	-	-	
	Australie	4 988	-	-	4 988	(17)	-	-	
	Autres (Asie et Océanie)	16 411	199	199	16 411	(57)	-	-	

30.06.2025

		Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
		Dont non performantes			Dont soumises à dépréciation			
				Dont en défaut				
<i>En millions d'euros</i>								
40	Amérique du nord	42 542	441	441	42 539	(369)	-	-
	États-Unis	37 258	365	365	37 254	(307)	-	-
	Autres (Amérique du nord)	5 284	75	75	5 284	(62)	-	-
50	Amérique centrale et du sud	11 985	603	603	11 985	(507)	-	-
60	Afrique et Moyen orient	18 404	369	369	18 404	(366)	-	-
	Qatar	4 626	-	-	4 626	(3)	-	-
	Arabie Saoudite	3 932	59	59	3 932	(66)	-	-
	Emirats Arabes Unis	3 726	6	6	3 726	(8)	-	-
	Autres (Afrique et Moyen Orient)	6 119	304	304	6 119	(289)	-	-
70	Autres pays	-	-	-	-	-	-	-
80	Expositions hors bilan	495 821	685	685	-	-	550	-
90	Europe	269 692	489	489	-	-	327	-
	France	126 290	174	174	-	-	113	-
	Royaume uni	29 847	-	-	-	-	16	-
	Allemagne	20 324	3	3	-	-	28	-
	Italie	19 252	4	4	-	-	13	-
	Luxembourg	17 829	1	1	-	-	19	-
	Pays Bas	9 188	268	268	-	-	69	-
	Autres (Europe)	46 963	38	38	-	-	69	-
100	Asie et Océanie	29 289	96	96	-	-	53	-
	Japon	6 641	-	-	-	-	2	-
	Corée	4 569	-	-	-	-	2	-
	Singapour	3 869	1	1	-	-	1	-
	Autres (Asie et Océanie)	14 211	95	95	-	-	48	-
110	Amérique du nord	181 510	77	77	-	-	134	-
	États-Unis	175 653	61	61	-	-	126	-
	Autres (Amérique du nord)	5 857	17	17	-	-	8	-
120	Amérique centrale et du sud	7 453	3	3	-	-	14	-
130	Afrique et Moyen orient	7 876	20	20	-	-	22	-
140	Autres pays	-	-	-	-	-	-	-
150	TOTAL	857 479	4 091	4 091	361 643	(2 674)	550	-

L'état CQ4 (qualité des expositions non performantes par situation géographique) remplace l'état RC1-C (qualité de crédit des expositions par zone géographique) dans le cadre de l'application du règlement (UE) n°2019/876 (CRR 2) depuis le 30/06/2021.

L'état CQ4 distingue le bilan du hors bilan contrairement au CR1-C.

Sur l'état CQ4, la trésorerie, comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue ont été ajoutés au périmètre de la ligne des expositions au bilan pour suivre la présentation réglementaire de l'EBA (suite à la mise à jour du *mapping tool* du 22/05/2025) pour être cohérent avec les autres états Pilier 3 : CQ1, CQ3, CR1 qui intégraient déjà cette ligne.

31.12.2024

En millions d'euros

		Valeur comptable brute/montant nominal				Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
		Dont non performantes		Dont soumises à dépréciation				
			Dont en défaut					
10	Expositions au bilan	277 157	3 396	3 396	277 141	(2 900)	-	-
20	Europe	166 490	1 463	1 463	166 478	(1 284)	-	-
	France	75 780	502	502	75 779	(451)	-	-
	Italie	13 497	125	125	13 497	(131)	-	-
	Royaume Uni	12 647	26	26	12 647	(57)	-	-
	Luxembourg	12 218	36	36	12 211	(91)	-	-
	Russie	1 058	286	286	1 058	(259)	-	-
	Autres (Europe)	51 288	489	489	51 285	(295)	-	-
30	Asie et Océanie	43 028	394	394	43 028	(245)	-	-
	Singapour	8 655	131	131	8 655	(134)	-	-
	Japon	8 235	-	-	8 235	(8)	-	-
	Hong Kong	5 327	53	53	5 327	(7)	-	-
	Australie	4 660	-	-	4 660	(17)	-	-
	Autres (Asie et Océanie)	16 150	211	211	16 150	(79)	-	-
40	Amérique du nord	37 587	350	350	37 583	(346)	-	-
	États-Unis	31 541	264	264	31 537	(276)	-	-
	Autres (Amérique du nord)	6 045	86	86	6 045	(69)	-	-
50	Amérique centrale et du sud	12 525	723	723	12 525	(602)	-	-
60	Afrique et Moyen orient	17 528	465	465	17 528	(423)	-	-
	Qatar	4 650	-	-	4 650	(2)	-	-
	Arabie Saoudite	3 574	67	67	3 574	(69)	-	-
	Emirats Arabes Unis	3 567	23	23	3 567	(24)	-	-
	Autres (Afrique et Moyen Orient)	5 738	375	375	5 738	(327)	-	-
70	Autres pays	-	-	-	-	-	-	-
80	Expositions hors bilan	496 586	753	753	-	-	617	-
90	Europe	257 623	584	584	-	-	372	-
	France	126 610	201	201	-	-	115	-
	Royaume uni	30 476	-	-	-	-	26	-
	Allemagne	21 731	1	1	-	-	17	-
	Italie	17 321	3	3	-	-	20	-
	Luxembourg	12 721	3	3	-	-	14	-
	Pays Bas	8 893	329	329	-	-	103	-
	Autres (Europe)	39 872	47	47	-	-	75	-
100	Asie et Océanie	30 549	97	97	-	-	51	-
	Japon	7 781	-	-	-	-	2	-
	Singapour	5 559	1	1	-	-	1	-
	Autres (Asie et Océanie)	17 209	96	96	-	-	48	-
110	Amérique du nord	192 244	43	43	-	-	138	-

31.12.2024

		31.12.2024						
		Valeur comptable brute/montant nominal			Dont soumise à dépréciation	Dépréciation cumulée	Provisions relatives aux engagements hors bilan et garanties financières données	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
			Dont non performantes					
			Dont en défaut					
En millions d'euros								
	États-Unis	186 851	24	24	-	-	131	-
	Autres (Amérique du nord)	5 392	19	19	-	-	7	-
120	Amérique centrale et du sud	7 736	5	5	-	-	32	-
130	Afrique et Moyen orient	8 434	23	23	-	-	24	-
140	Autres pays	-	-	-	-	-	-	-
150	TOTAL	773 743	4 149	4 149	277 141	(2 900)	617	-

➤ **Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité (CQ5)**

30.06.2025

		30.06.2025					Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes
		Valeur comptable brute			Dont prêts et avances soumis à dépréciation	Dépréciation cumulée	
			Dont non performantes				
			Dont en défaut				
En millions d'euros							
010	Agriculture, sylviculture et pêche	843	82	82	843	(72)	-
020	Industries extractives	5 592	116	116	5 592	(180)	-
030	Secteur manufacturier	32 141	341	341	32 141	(238)	-
040	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	22 899	372	372	22 899	(173)	-
050	Distribution d'eau	1 159	-	-	1 159	(4)	-
060	Construction	4 412	204	204	4 412	(114)	-
070	Commerce de gros et de détail	13 814	379	379	13 814	(364)	-
080	Transports et entreposage	21 895	415	415	21 895	(190)	-
090	Hébergement et restauration	2 748	57	57	2 748	(39)	-
100	Information et communication	16 449	307	307	16 449	(155)	-
110	Activités de finance et d'assurance	13 904	16	16	13 904	(32)	-
120	Activités immobilières	10 660	131	131	10 660	(140)	-
130	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 745	34	34	1 745	(21)	-
140	Activités de services administratifs et de soutien	3 275	8	8	3 275	(43)	-
150	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	109	-	-	109	-	-
160	Enseignement	26	-	-	26	-	-
170	Services de santé humaine et action sociale	1 829	38	38	1 829	(78)	-
180	Arts, spectacles et activités récréatives	331	-	-	331	(5)	-
190	Autres services	1 817	3	3	1 817	(7)	-
200	TOTAL	155 649	2 503	2 503	155 649	(1 856)	-

		31.12.2024					
		Valeur comptable brute			Dépréciation cumulée	Variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit sur expositions non performantes	
		Dont non performantes	Dont prêts et avances soumis à dépréciation				
				Dont en défaut			
<i>En millions d'euros</i>							
010	Agriculture, sylviculture et pêche	840	92	92	840	(82)	-
020	Industries extractives	6 765	189	189	6 765	(212)	-
030	Secteur manufacturier	34 151	286	286	34 151	(235)	-
040	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	22 566	422	422	22 566	(217)	-
050	Distribution d'eau	1 101	-	-	1 101	(3)	-
060	Construction	4 322	158	158	4 322	(108)	-
070	Commerce de gros et de détail	14 089	404	404	14 089	(393)	-
080	Transports et entreposage	22 724	525	525	22 724	(216)	-
090	Hébergement et restauration	2 629	18	18	2 629	(35)	-
100	Information et communication	14 565	-	-	14 565	(95)	-
110	Activités de finance et d'assurance	14 605	4	4	14 605	(48)	-
120	Activités immobilières	10 525	229	229	10 525	(223)	-
130	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 749	44	44	1 749	(27)	-
140	Activités de services administratifs et de soutien	3 678	8	8	3 678	(36)	-
150	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	76	-	-	76	(0)	-
160	Enseignement	29	-	-	29	(0)	-
170	Services de santé humaine et action sociale	1 925	18	18	1 925	(76)	-
180	Arts, spectacles et activités récréatives	296	-	-	296	(7)	-
190	Autres services	1 251	2	2	1 251	(2)	-
200	TOTAL	157 887	2 399	2 399	157 887	(2 014)	-

➤ **Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution (CQ7)**

		30.06.2025		31.12.2024	
		Sûretés obtenues par prise de possession		Sûretés obtenues par prise de possession	
		Valeur à la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées	Valeur à la de la comptabilisation initiale	Variations négatives cumulées
<i>En millions d'euros</i>					
010	Immobilisations corporelles	-	-	-	-
020	Autres qu'immobilisations corporelles	-	-	-	-
030	<i>Biens immobiliers résidentiels</i>	-	-	-	-
040	<i>Biens immobiliers commerciaux</i>	-	-	-	-
050	<i>Biens meubles (automobiles, navires etc.)</i>	-	-	-	-
060	<i>Actions et titres de créance</i>	-	-	-	-
070	<i>Autres sûretés</i>	-	-	-	-
080	TOTAL	-	-	-	-

RISQUE DE CRÉDIT

- Expositions en approche standard
- Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC (CR4)

En millions d'euros		30.06.2025					
		Expositions avant CCF et avant ARC		Expositions après CCF et après ARC		RWA et densité des RWA	
Classes d'actifs		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan	RWA	Densité des RWA
1	Administrations centrales ou banques centrales	3 250	25	3 250	9	849	26,05 %
2	Entités du secteur public ne relevant pas de l'administration centrale	659	1	659	0	18	2,67 %
EU 2a	Administrations régionales ou locales	372	-	372	-	5	1,22 %
EU 2b	Entités du secteur public	287	1	287	0	13	4,56 %
3	Banques multilatérales de développement	128	-	128	-	7	5,49 %
EU 3a	Organisations internationales	88	-	88	-	-	-
4	Établissements	1 904	451	16 749	195	829	4,89 %
5	Obligations garanties	1 128	-	1 128	-	113	10,00 %
6	Entreprises	17 757	2 189	2 544	565	2 975	95,71 %
6,1	Dont : Financements spécialisés	-	223	-	213	257	120,31 %
7	Expositions sur créances subordonnées et sur actions	526	1	485	1	1 195	245,49 %
EU 7a	Expositions sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
EU 7b	Actions	526	1	485	1	1 195	245,49 %
8	Clientèle de détail	1 658	304	562	72	497	78,44 %
9	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers et expositions ADC	162	14	105	4	80	74,23 %
9.1	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers résidentiels – non IPRE	107	4	61	1	33	53,19 %
9.2	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers résidentiels – IPRE	13	-	11	-	14	126,15 %
9.3	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers commerciaux – non IPRE	43	9	32	2	33	95,23 %
9.4	Garanties par des hypothèques sur des biens immobiliers commerciaux – IPRE	0	-	0	-	0	124,18 %
9.5	Acquisition de terrains, promotion immobilière et construction (ADC)	-	-	-	-	-	-
10	Expositions en défaut	142	0	33	0	45	136,90 %
EU 10a	Créances sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	-	-	-	-	-	0,00 %
EU 10b	Organismes de placement collectif (OPC)	17	12	17	3	103	511,56 %
EU 10c	Autres éléments	5 861	(0)	5 861	-	5 018	85,62 %
11	sans objet	-	-	-	-	-	-
12	TOTAL	33 281	2 997	31 611	848	11 730	36,14 %

		31.12.2024					
		Expositions avant CCF et avant ARC		Expositions après CCF et après ARC		RWA et densité des RWA	
Classes d'actifs		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan	RWA	Densité des RWA
1	Administration centrales et banques centrales	3 035	15	3 035	6	893	29,35 %
2	Administration régionales ou locales	369	0	369	0	4	1,21 %
3	Entités du secteur public	335	1	335	0	16	4,80 %
4	Banques multilatérales de développement	162	0	162	0	24	14,47 %
5	Organisations internationales	111	0	111	0	0	0,00 %
6	Banques (établissements)	4 023	702	20 878	467	892	4,18 %
7	Entreprises	20 910	1 079	3 004	465	3 337	96,20 %
8	Clientèle de détail	917	171	408	55	341	73,80 %
9	Garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	135	13	100	4	48	46,31 %
10	Expositions en défaut (prêts en souffrance)	131	1	49	0	67	136,38 %
11	Expositions présentant un risque particulièrement élevé	7	2	7	2	14	150,00 %
12	Obligations garanties	1 320	0	1 320	0	132	10,00 %
13	Établissements et entreprises faisant l'objet d'une évaluation de crédit à court terme	0	0	0	0	0	0,00 %
14	Organismes de placement collectif	16	4	16	2	88	492,40 %
15	Actions	64	0	64	0	72	112,14 %
16	Autres actifs	5 224	0	5 224	0	4 345	83,17 %
17	TOTAL	36 761	1 987	35 082	1 001	10 273	28,47 %

- Utilisation des dérivés de crédit en couverture
- Approche NI – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'ARC (CR7)

		30.06.2025	
		Montant d'exposition pondéré avant dérivés de crédit	Montant d'exposition pondéré réel
1	Administrations centrales et banques centrales – approche NI simple	-	-
EU 1a	Administrations régionales et locales – approche NI simple	-	-
EU 1b	Entités du secteur public – approche NI simple	-	-
2	Administrations centrales et banques centrales – approche NI avancée	1 999	1 999
EU 2a	Administrations régionales et locales – approche NI avancée	21	21
EU 2b	Entités du secteur public – approche NI avancée	237	237
3	Établissements – approche NI simple	2 395	2 411
5	Entreprises – approche NI simple	38 197	37 845
EU 5a	Entreprises – Générales	38 197	37 845
EU 5b	Entreprises – Financement spécialisé	-	-
EU 5c	Entreprises – Créances achetées	-	-
6	Entreprises – approche NI avancée	21 726	21 711
EU 6a	Entreprises – Générales	6 160	6 144
EU 6b	Entreprises – Financement spécialisé	15 567	15 567
EU 6c	Entreprises – Créances achetées	-	-
8a	Clientèle de détail – approche NI avancée	617	617

		30.06.2025	
		Montant d'exposition pondéré avant dérivés de crédit	Montant d'exposition pondéré réel
<i>En millions d'euros</i>			
9	Clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles (QRRE)	-	-
10	Clientèle de détail – Garanties par des biens immobiliers résidentiels	-	-
EU10a	Clientèle de détail – Créances achetées	-	-
EU10b	Clientèle de détail – Autres expositions sur la clientèle de détail	617	617
17	Expositions faisant l'objet de l'approche NI simple	40 592	40 256
18	Expositions faisant l'objet de l'approche NI avancée	24 600	24 584
19	Total des expositions	65 192	64 839

		31.12.2024	
		Montant d'exposition pondéré avant dérivés de crédit	Montant d'exposition pondéré réel
<i>En millions d'euros</i>			
1	Expositions dans le cadre de l'approche IRB-F	2 097	2 097
2	Administrations centrales et banques centrales	-	-
3	Établissements	3	3
4	Entreprises	2 093	2 093
4.1	<i>Dont entreprises - PME</i>	76	76
4.2	<i>Dont entreprises - financements spécialisés</i>	-	-
5	Expositions dans le cadre de l'approche IRB-A	76 116	75 480
6	Administrations centrales et banques centrales	2 277	2 277
7	Établissements	3 352	3 457
8	Entreprises	69 722	68 980
8.1	<i>Dont Entreprises – PME</i>	529	529
8.2	<i>Dont Entreprises - Financement spécialisé</i>	13 106	13 106
9	Clientèle de détail	766	766
9.1	<i>Dont clientèle de détail - PME- garanties par une sûreté immobilière</i>	-	-
9.2	<i>Dont clientèle de détail - non-PME - garanties par une sûreté immobilière</i>	-	-
9.3	<i>Dont clientèle de détail – Expositions renouvelables éligibles</i>	-	-
9.4	<i>Dont clientèle de détail – PME - Autres</i>	159	159
9.5	<i>Dont clientèle de détail – non-PME - Autres</i>	607	607
10	TOTAL (incluant expositions approches NI simple et avancée)	78 213	77 577

➤ Approche NI – Informations à publier sur le degré d'utilisation des techniques d'ARC (CR7-A)

L'évolution entre décembre 2024 et juin 2025 s'explique par l'application de la nouvelle réglementation CRR 3, entrée en vigueur au 1er janvier 2025. On notera notamment un changement de méthode de calcul des RWA passant de l'approche avancée à l'approche Fondation pour les établissements de crédit et les grandes entreprises.

En millions d'euros		30.06.2025												
		Techniques d'atténuation du risque de crédit										Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA		
IRB-A	Expositions totales	Protection de Crédit financée										Protection de Crédit non financée		RWA avec effets de substitution (effet de réduction et effet de substitution)
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d' autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d' assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)	Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)		
Administrations centrales et Banques centrales	140 935						-	-	-	-	-	-	1 999	
Administrations régionales et locales	418						-	-	-	-	-	-	21	
Entités du secteur public	3 117						-	-	-	-	-	-	237	
Entreprises	59 904	0,64 %	0,35 %	0,35 %		1,17 %	-	-	-	-	-	-	21 711	
Entreprises – Générales	8 990	4,26 %	2,15 %	2,15 %		1,27 %	-	-	-	-	-	-	6 144	
Entreprises – Financement spécialisé	50 915		0,03 %	0,03 %		1,16 %	-	-	-	-	-	-	15 567	
Entreprises – Créances achetées	-						-	-	-	-	-	-	-	
Clientèle de détail	14 778	6,06 %	19,37 %	19,37 %		0,00 %	30,93 %	-	-	-	-	-	617	
Clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	-							-	-	-	-	-	-	
Clientèle de détail – Garanties par des biens immobiliers résidentiels	-							-	-	-	-	-	-	
Clientèle de détail – Créances achetées	-							-	-	-	-	-	-	
Clientèle de détail – Autres expositions sur la clientèle de détail	14 778	6,06 %	19,37 %	19,37 %		0,00 %	30,93 %	-	-	-	-	-	617	
Total	219 152	0,58 %	1,40 %	1,40 %		0,00 %	2,41 %	-	-	-	-	-	24 584	

IRB-F	Techniques d'atténuation du risque de crédit											Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
	Protection de Crédit financée										Protection de Crédit non financée	RWA avec effets de substitution (effet de réduction et effet de substitution)	
	Expositions totales	Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d' autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d' assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)		Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)
Administrations centrales et Banques centrales	-	-	-	-	-	-							-
Administrations régionales et locales	-	-	-	-	-	-							-
Entités du secteur public	-	-	-	-	-	-							-
Institutions	43 562	0,43 %											2 411
Entreprises	121 625	0,69 %	4,29 %	0,40 %	1,18 %	2,70 %							37 845
Entreprises – Générales	121 625	0,69 %	4,29 %	0,40 %	1,18 %	2,70 %							37 845
Entreprises – Financement spécialisé	-	-	-	-	-	-							-
Entreprises – Créances achetées	-	-	-	-	-	-							-
Total	165 187	0,62 %	3,16 %	0,29 %	0,87 %	1,99 %							40 256

IRB-A	Expositions totales	Techniques d'atténuation du risque de crédit										Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA	
		Protection de Crédit financée										Protection de Crédit non financée	
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d' autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d' assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)	Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)	RWA avec effets de substitution (effet de réduction et effet de substitution)
Administrations centrales et Banques centrales	144 574	0,01 %										2 277	
Etablissements	58 795	0,36 %				0,00 %	-					3 457	
Entreprises	215 349	1,96 %	10,51 %	4,76 %		5,76 %						68 980	
Dont entreprises - PME	1 124	5,00 %	0,00 %	0,00 %								529	
Dont entreprises - Financement spécialisé	48 872	1,04 %	45,59 %	20,22 %		25,37 %						13 106	
Dont entreprises - Autres	165 353	2,21 %	0,22 %	0,22 %								55 345	
Clientèle de détail	15 900											766	
Dont clientèle de détail - Biens immobiliers PME	-											-	
Dont clientèle de détail - Biens immobiliers non-PME	-											-	
Dont clientèle de détail - Expositions renouvelables éligibles	-											-	
Dont clientèle de détail - Autres PME	1 718											159	
Dont clientèle de détail - Autres non-PME	14 182											607	
Total	434 619	1,02 %	5,21 %	2,36 %		2,85 %	0,00 %	-				75 480	

En millions d'euros

31.12.2024

IRB-F	Expositions totales	Techniques d'atténuation du risque de crédit								Techniques d'atténuation du risque de crédit dans le calcul des RWA		
		Protection de Crédit financée								Protection de Crédit non financée		
		Partie des expositions couverte par des sûretés financières (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés éligibles (%)	Partie des expositions couverte par des sûretés immobilières (%)	Partie des expositions couverte par des créances à recouvrer (%)	Partie des expositions couverte par d' autres sûretés réelles (%)	Partie des expositions couverte par d' autres formes de protection de crédit financée (%)	Partie des expositions couverte par des dépôts en espèces (%)	Partie des expositions couverte par des polices d' assurance vie (%)	Partie des expositions couverte par des instruments détenus par un tiers (%)	Part des expositions couvertes par des garanties (%)	Part des expositions couvertes par des dérivés de crédit (%)
Administrations centrales et Banques centrales	6											-
Institutions	430											3
Entreprises	5 567	0,32 %	2,34 %	2,34 %	-							2 093
Dont entreprises - PME	136	12,46 %	17,43 %	17,43 %	-							76
Dont entreprises - Financement spécialisé	-	-	-	-								-
Dont entreprises - Autres	5 431	0,01 %	1,97 %	1,97 %	-							2 017
Total	6 003	0,29 %	2,17 %	2,17 %	-							2 097

- Évolution des RWA

- États des flux d'actifs pondérés des risques (RWA) pour les expositions au risque de crédit selon l'approche notation interne (CR8)

En millions d'euros

		RWA
1	RWA à la fin de la période précédente (31.03.2025)	67 192
2	Taille de l'actif (+/-)	305
3	Qualité de l'actif (+/-)	417
4	Mise à jour des modèles (+/-)	-
5	Méthodologie et politiques (+/-)	-
6	Acquisitions et cessions (+/-)	-
7	Variations des taux de change (+/-)	(2 984)
8	Autres (+/-) ¹	(91)
9	RWA à la fin de la période considérée (30.06.2025)	64 839

¹ La variation sur la ligne 8 « Autres (+/-) » du tableau CR8 s'explique par les gains de RWA liés à la titrisation synthétique qui sont stables sur le second trimestre 2025.

RISQUE DE CONTREPARTIE

- Évolution des RWA en méthode des modèles internes (IMM)
- États des flux des RWEA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM (CCR7)

En millions d'euros

		RWA
0010	RWA à la fin de la période précédente (31.03.2025)	7 533
0020	Taille de l'actif	474
0030	Qualité de crédit des contreparties	61
0040	Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	(264)
0050	Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
0060	Acquisitions et cessions	-
0070	Variation des taux de change	-
0080	Autres	429
0090	RWA à la fin de la période considérée (30.06.2025)	8 233

- Techniques de réduction du risque de crédit et de contrepartie
- Techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) - Vue d'ensemble (CR3)

En millions d'euros

		30.06.2025				
		Valeur comptable non garantie	Valeur comptable garantie			
			Dont garantie par des sûretés	Dont garantie par des garanties financières		
				Dont garantie par des dérivés de crédit		Dont garantie par des dérivés de crédit
1	Prêts et avances	215 202	97 389	59 429	37 960	1 532
2	Titres de créance	46 357	36	7	29	-
3	TOTAL	261 559	97 425	59 436	37 989	1 532
4	Dont : expositions non performantes	669	903	655	249	-

En millions d'euros

		31.12.2024				
		Valeur comptable non garantie	Valeur comptable garantie			
			Dont garantie par des sûretés	Dont garantie par des garanties financières		
				Dont garantie par des dérivés de crédit		Dont garantie par des dérivés de crédit
1	Prêts et avances	207 688	108 340	62 750	45 590	1 999
2	Titres de créance	47 276	331	16	315	-
3	TOTAL	254 963	108 671	62 765	45 905	1 999
4	Dont : expositions non performantes	533	908	673	235	-

- Expositions sur actions du portefeuille bancaire

Suite à la mise en application de CRR3, les expositions sous forme d'actions sont pondérées selon la méthode Standard.

1.2.3. Risque de marché

EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

- Expositions en méthode modèle interne
- État des flux de RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes (AMI) (MR2-B)

		30.06.2025						
		VaR	SVaR	IRC	Mesure du risque global	Autres	Total des RWA	Total des exigences de fonds propres
<i>En millions d'euros</i>								
1	RWA à la fin de la précédente période (31.03.2025)	1 533	3 575	3 195			8 303	664
1a	Ajustement réglementaire	1 149	2 647	148			3 943	315
1b	RWA à la fin du précédent trimestre (fin de journée)	385	928	3 048			4 361	349
2	Variations des niveaux de risque	628	148	(475)			301	24
3	Actualisations/modifications du modèle	(10)	-	-			(10)	(1)
4	Méthodologie et politiques							
5	Acquisitions et cessions							
6	Variations des taux de change	(396)	(45)	(139)			(580)	(46)
7	Autres							
8a	RWA à la fin de la période considérée (fin de journée)	607	1 031	2 433			4 072	326
8b	Ajustement réglementaire	1 061	2 097	535			3 693	295
8	RWA à la fin de la période considérée (30.06.2025)	1 668	3 128	2 969			7 765	621

1.3. RISQUE DE LIQUIDITÉ

1.3.1. Ratio réglementaire de couverture des besoins de liquidité court terme (Liquidity Coverage ratio - LCR)

➤ Informations quantitatives sur le ratio de couverture des besoins de liquidité (EU-LIQ1)

LCR moyen sur 12 mois glissants calculé au 30 septembre 2024, 31 décembre 2024, 31 mars 2025 et 30 juin 2025.

En millions d'euros

	Niveau de consolidation : consolidé	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
EU 1a	Trimestre se terminant le	30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024	30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024
EU 1b	Nombre de points utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12

ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ

1	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					160 504	161 575	162 631	161 978
---	--	--	--	--	--	---------	---------	---------	---------

SORTIES DE TRÉSORERIE

2	Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :	13 865	13 426	12 845	12 159	1 932	1 886	1 830	1 760
3	Dépôts stables	-	-	-	-	-	-	-	-
4	Dépôts moins stables	13 865	13 426	12 845	12 159	1 932	1 886	1 830	1 760
5	Financements de gros non garantis	183 354	181 734	180 136	179 976	96 542	98 037	99 936	101 960
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	38 318	37 425	34 660	32 613	9 579	9 356	8 665	8 153
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	132 615	130 711	130 468	131 384	74 541	75 083	76 263	77 828
8	Créances non garanties	12 421	13 597	15 009	15 979	12 421	13 597	15 009	15 979
9	Financements de gros garantis					23 024	25 084	25 732	23 098
10	Exigences complémentaires	159 559	160 712	161 492	164 905	40 330	39 917	39 706	40 395
11	Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	13 384	16 388	20 896	25 766	9 227	9 308	9 763	10 647
12	Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Facilités de crédit et de liquidité	146 175	144 324	140 596	139 139	31 104	30 610	29 943	29 748
14	Autres obligations de financement contractuelles	49 668	51 423	54 160	54 482	7 202	6 455	7 663	7 663
15	Autres obligations de financement éventuel	73 172	72 341	70 635	69 432	3 849	3 807	3 722	3 662
16	TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE					172 878	175 186	178 589	178 538

En millions d'euros

	Niveau de consolidation : consolidé	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
EU 1a	Trimestre se terminant le	30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024	30.06.2025	31.03.2025	31.12.2024	30.09.2024
EU 1b	Nombre de points utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12

ENTRÉES DE TRÉSORERIE

17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	249 724	246 331	239 298	222 451	11 393	12 459	13 154	12 738
18	Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	29 792	29 691	30 025	29 436	22 231	22 275	22 219	22 022
19	Autres entrées de trésorerie	8 770	8 921	9 337	8 797	8 770	8 921	9 337	8 797
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)								
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)								
20	TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	288 285	284 943	278 659	260 683	42 394	43 655	44 710	43 557
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptées	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	266 456	259 575	250 093	233 888	42 394	43 655	44 710	43 557
TOTAL DE LA VALEUR AJUSTÉE									
21	COUSSIN DE LIQUIDITÉ					160 504	161 575	162 631	161 978
22	TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE*					130 485	131 530	133 879	134 982
23	RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					123,30 %	123,26 %	121,73 %	120,43 %

* Les sorties nettes de trésorerie sont calculées en moyenne sur les montants observés (sur les 12 déclarations réglementaires concernées) incluant l'application d'un plafond sur les entrées de trésorerie (75 % maximum des sorties brutes), le cas échéant.

1.3.2. Ratio règlementaire de couverture des besoins de liquidité moyen/long terme (Net Stable Funding Ratio - NSFR)

➤ Informations quantitatives sur le ratio de financement stable net (NSFR) au 30 juin 2025 (EU-LIQ2)

		30.06.2025				
		a	b	c	d	e
		Valeur non pondérée, par maturité résiduelle				Valeur pondérée
<i>En millions d'euros</i>		Sans maturité	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
Financement stable disponible (ASF)						
1	Éléments et instruments de fonds propres	31 650	-	146	3 845	35 495
2	Fonds propres	31 650	-	146	3 845	35 495
3	Autres instruments de fonds propres		-	-	-	-
4	Dépôts de la clientèle de détail		15 978	298	1	14 649
5	Dépôts stables		-	-	-	-
6	Dépôts moins stables		15 978	298	1	14 649
7	Financement de gros :		571 105	26 230	118 211	246 236
8	Dépôts opérationnels		39 146	-	-	19 573
9	Autres financements de gros		531 959	26 230	118 211	226 663
10	Engagements interdépendants		-	-	-	-
11	Autres engagements :	-	55 883	735	3 258	3 625
12	Engagements dérivés affectant le NSFR	-				-
13	Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus		55 883	735	3 258	3 625
14	Financement stable disponible total (ASF)					300 005
Besoin de financement stable (RSF)						
15	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					15 453
EU-15a	Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		407	447	5,618	5 501
16	Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		1 020	-	-	510
17	Prêts et titres performants :		402 535	34 442	149 797	192 047
18	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0 %		257 033	7 546	4 247	12 638
19	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers		80 650	10 787	34 714	49 874
20	Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :		40 205	13 081	91 137	103 111
21	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	2 828	485	7 346	6 432
22	Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :	-	-	-	-	-
23	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		-	-	-	-
24	Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan		24 647	3 029	19 699	26 424
25	Actifs interdépendants		-	-	-	-

		30.06.2025				
		a	b	c	d	e
		Valeur non pondérée, par maturité résiduelle				Valeur pondérée
<i>En millions d'euros</i>		Sans maturité	< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
26	Autres actifs :		74 471	479	9 092	35 212
27	Matières premières échangées physiquement				-	-
28	Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP		8 871	-	-	7 540
29	Actifs dérivés affectant le NSFR		9 612			9 612
30	Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie		40 362			2 018
31	Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus		15 627	479	9 092	16 041
32	Éléments de hors bilan		68 672	18 128	154 806	14 224
33	Financement stable requis total (RSF)					262 946
34	Ratio de Financement Stable Net (NSFR) (%)					114,09 %

Le ratio NSFR du groupe Crédit Agricole CIB affiche un niveau confortable depuis son entrée en vigueur. Le financement stable comprend principalement des ressources clientèle, des financements procurés par Crédit Agricole S.A. et des ressources Banque centrale (TLTRO). Le financement stable disponible couvre les besoins de financements stables depuis l'entrée en vigueur de l'exigence réglementaire en juin 2021.

2. ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ

Attestation concernant la publication des informations requises au titre de la partie 8 du règlement (UE) n°575/2013

Olivier BÉLORGEY, Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

Je certifie qu'à ma connaissance les informations requises en vertu de la partie 8 du règlement (UE) n° 575/2013 (et modifications ultérieures) ont été publiées en conformité avec les politiques formelles et les procédures, systèmes et contrôles internes.

Fait à Montrouge, le 16 septembre 2025

Le Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB

Olivier Bélorgey